

Bon No: 001001308	1ere Gachée: 07:52 (1) Quantité: 0.50 m3	Date: 07/09/2026 référence commande(2):	JD2604093066	Zone: SOUS CENTRALI	
client: 1086 chantier: 01	IDVERDE	Z.A. LES CALSADES 12340 BOZOULS sanvensa c 00028 84 65		Véhicule: SC SOUS CENTRALE RC ROUSSEAU CHR	
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle	DECHARGEMENT debut fin	DEPART chantier	RETOUR centrale	ATTENTE	température: vitesse du vent: validité:
11:42		07:55	07:55	00:00	X en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures
code Béton 9 RET	désignation(6)(8) 0	certification	classe d'exposition(3) 00	Classe Chlorure CL 0.40	consistance(7) Ferme Dmax
ciment(type et classe) CEM I 42,5 R		Additions(type)	dosage(C+Ka)(5) 0		Résistance caractéristique(4) C 20/25
appellation commerciale BETON BORDURE DOSE 250 RETARDE					
Propriétés particulières spécifiées					
SERVICES		ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)		LIVRAISON RECEPTIONNEE	
				NOM: IDVERDE signature du client:	
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:		signature: 			

(1) Sauf dispositions particulières,le béton doit être mis en oeuvre,au plus tard,2 heures après la fabrication de la première gachée

(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié

(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression,non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm

(4) contrôle de la résistance sur cylindres.

(5) Dosage minimal en liant équivalent,si spécifié par le client pour les BPS;dosage nominal en ciment pour les BCP.

(6) BCPN:Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201;BCPE:Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.

(7) ou rapport E/C suivant la spécification.

(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN

(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN